

Information destinée aux détenteurs d'animaux

Information professionnelle destinée au personnel médical, voir www.tierarzneimittel.ch

1. Nom et adresse du titulaire de l'autorisation de mise sur le marché et du titulaire de l'autorisation de fabrication responsable de la libération des lots, si différent

Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché :

Dr. E. Graeb AG, Rehhagstrasse 83, 3018 Berne

Fabricant responsable de la libération des lots :

aniMedica GmbH, Im Südfeld 9, 48308 Senden-Bösensell, Allemagne OU aniMedica Herstellungs GmbH, Im Südfeld 9, 48308 Senden-Bösensell, Allemagne OU Industrial Veterinaria S.A., Esmeralda 19, 08950 Esplugues de Llobregat (Barcelona), Espagne OU Lelypharma B.V., Zuiveringweg 42, 8243 PZ Lelystad, Pays-Bas

2. Dénomination du médicament vétérinaire

Cylanic 50 + 12.5 mg ad us. vet., comprimés sécables pour chiens et chats
 Cylanic 250 + 62.5 mg ad us. vet., comprimés sécables pour chiens et chats
 Cylanic 500 + 125 mg ad us. vet., comprimés sécables pour chiens

3. Substances actives et autres composants

Un comprimé contient :

Substances actives :

Amoxicilline (sous forme d'amoxicilline trihydratée)	50 mg	250 mg	500 mg
Acide clavulanique (sous forme de clavulanate de potassium)	12.5 mg	62.5 mg	125 mg

Comprimé blanc à légèrement jaune, rond et convexe avec une ligne de rupture en forme de croix sur un côté. Les comprimés peuvent être divisés en 2 ou 4 parts égales.

4. Indications

Antibiotique orale pour chiens et chats

Pour le traitement des infections causées par des bactéries sensibles à l'amoxicilline et à l'acide clavulanique, notamment : les maladies de la peau ; les infections des tissus mous ; les infections de la cavité buccale ; les infections des voies urinaires ; les maladies respiratoires (impliquant les voies respiratoires supérieures et inférieures) ; les entérites

5. Contre-indications

Ne pas utiliser chez les lapins, les cobayes, les hamsters, les gerbilles ou les chinchillas.

Ne pas utiliser en cas d'hypersensibilité connue au principe actif, à d'autres antimicrobiens du groupe des β -lactamines ou à un autre composant. Ne pas utiliser chez les animaux présentant un dysfonctionnement grave des reins accompagné d'anurie (pas d'évacuation d'urine) et d'oligurie (réduction de la quantité d'urine évacuée).

6. Effets indésirables

Des réactions allergiques peuvent parfois survenir. Dans ces cas, l'administration doit être interrompue et des mesures doivent être prises par le vétérinaire.

Dans de très rares cas, l'utilisation du produit peut entraîner des troubles gastro-intestinaux (vomissements, diarrhée, anorexie).

La fréquence des effets indésirables est définie comme suit :

- très fréquent (effets indésirables chez plus d'un animal sur 10 animaux traités)
- fréquent (entre 1 et 10 animaux sur 100 animaux traités)
- peu fréquent (entre 1 et 10 animaux sur 1'000 animaux traités)
- rare (entre 1 et 10 animaux sur 10'000 animaux traités)
- très rare (moins d'un animal sur 10'000 animaux traités, y compris les cas isolés)

Si vous constatez des effets secondaires, même ceux ne figurant pas sur cette notice ou si vous pensez que le médicament n'a pas été efficace, veuillez en informer votre vétérinaire.

7. Espèces cibles

Chien et chat

8. Posologie pour chaque espèce, voies et mode d'administration

Pour administration orale

La dose recommandée est de 12.5 mg/kg de poids corporel (10 mg d'amoxicilline/2.5 mg d'acide clavulanique par kg de poids corporel), deux fois par jour.

Le tableau suivant est destiné à servir de guide pour administrer les comprimés à la dose recommandée.

Pour assurer une posologie correcte le poids vif doit être déterminé aussi précisément que possible.

Poids corporel (kg)	Nombre de comprimés deux fois par jour (taux de dosage : 12.5 mg/kg p.c.)		
	Amoxicilline/ Acide clavulanique 50 mg + 12.5 mg	Amoxicilline/ Acide clavulanique 250 mg + 62.5 mg	Amoxicilline/ Acide clavulanique 500 mg + 125 mg
1-1.25	¼	-	-
>1.25-2.5	½	-	-
>2.5-3.75	¾	-	-
>3.75-5	1	-	-
>5-6.25	1 ¼	¼	-
>6.25-12.5	-	½	¼
>12.5-18.75	-	¾	-
>18.75-25	-	1	½
>25-31.25	-	1 ¼	-
>31.25-37.5	-	1 ½	-
>37.5-50	-	-	1
>50-62.5	-	-	1 ¼
>62.5-75	-	-	1 ½

Les comprimés peuvent être divisés en 2 ou 4 parts égales afin d'assurer un dosage précis.



= ¼
de comprimé



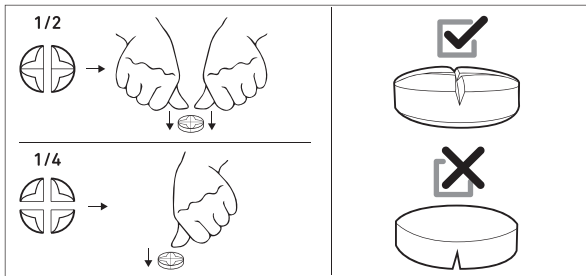
= ½ comprimé



= ¾
de comprimé



= 1 comprimé



La durée minimale du traitement est de 5 jours. La majorité des cas de routine répond au traitement après 5 à 7 jours.

En cas d'infections cutanées récidivantes, il faut doubler le dosage (25 mg par kg de poids corporel deux fois par jour).

Dans les cas chroniques ou récurrents, un traitement plus long peut être nécessaire, par exemple pour les maladies cutanées chroniques : 10 à 20 jours, les cystites chroniques : 10 à 28 jours, les maladies respiratoires : 8 à 10 jours.

Dans de telles circonstances, la durée globale du traitement est laissée à la discrétion du clinicien, mais doit être suffisamment longue pour assurer la résolution complète de la maladie bactérienne.

9. Conseils pour une administration correcte

Aucun

10. Temps d'attente

Sans objet

11. Conditions particulières de conservation

Toute fraction de comprimé non utilisée doit être replacée dans l'alvéole et utilisée dans les 36 heures qui suivent.

À conserver à une température ne dépassant pas 30 °C.

Tenir hors de la vue et de la portée des enfants.

Ne pas utiliser ce médicament vétérinaire après la date de péremption figurant sur la boîte après la mention « EXP. ».

12. Mises en garde particulières

Précautions particulières d'utilisation chez l'animal :

Les directives officielles, nationales et régionales relatives aux agents antimicrobiens doivent être prises en compte lors de l'utilisation du produit. Une utilisation du produit ne respectant pas les instructions de l'information professionnelle est susceptible d'augmenter les bactéries résistantes et de diminuer l'efficacité du traitement.

La prudence est de mise lors de l'utilisation du produit chez les petits herbivores, autres que ceux qui ont été contre-indiqués dans la Section 4.3. Chez les animaux présentant un dysfonctionnement hépatique ou rénal, le schéma thérapeutique doit être soigneusement évalué et l'utilisation ne doit se faire qu'après évaluation du rapport bénéfice/risque établie par le vétérinaire traitant.

En raison de la nature appétente des comprimés, il existe un risque que les chiens et les chats les recherchent activement et qu'ils les ingèrent en quantité excessive. Les comprimés doivent donc être tenus hors de la portée des animaux.

Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament aux animaux :

Les pénicillines peuvent causer une hypersensibilité (allergie) suite à une injection, une inhalation ou un contact cutané. L'hypersensibilité aux pénicillines peut mener à une réaction croisée aux antibiotiques utilisés (céphalosporines) et vice versa. Les réactions allergiques à ces substances peuvent parfois être graves/mettre le pronostic vital en jeu.

Ne manipulez pas ce produit si vous savez que vous réagissez de manière allergique au principe actif, ou si l'on vous a conseillé de ne pas travailler avec de telles préparations.

Manipulez ce produit en faisant très attention à éviter un contact direct, en prenant toutes les précautions recommandées.

Si vous présentez des symptômes après un contact accidentel, tels qu'une éruption cutanée, vous devriez demander conseil à un médecin et lui montrer la boîte ou la notice. Un gonflement du visage, des lèvres ou des yeux, ou des difficultés respiratoires sont des symptômes plus graves qui nécessitent une assistance médicale urgente.

Se laver les mains après utilisation.

Gestation et lactation :

L'utilisation du médicament vétérinaire chez les animaux gravides et allaitants ne doit se faire qu'après concertation avec le vétérinaire.

Interactions médicamenteuses ou autres formes d'interactions :

Ne pas combiner avec des antibiotiques qui inhibent la croissance des bactéries.

Tenir compte des allergies croisées potentielles avec d'autres pénicillines.

Surdosage (symptômes, conduite d'urgence, antidotes) :

Si, après un surdosage, des réactions allergiques, une surexcitation ou des crampes sont observées, le traitement doit être immédiatement interrompu et un traitement approprié mis en place par le vétérinaire.

13. Précautions particulières pour l'élimination des médicaments vétérinaires non utilisés ou des déchets dérivés de ces médicaments, le cas échéant

Ne pas jeter les médicaments dans les égouts ou dans les ordures ménagères.

Demandez à votre vétérinaire ou pharmacien pour savoir comment vous débarrasser des médicaments dont vous n'avez plus besoin. Ces mesures contribuent à préserver l'environnement.

14. Date de la dernière notice approuvée

29.03.2022

15. Informations supplémentaires

Carton contenant 1, 5 ou 10 plaquettes de 10 comprimés chacune
Toutes les présentations peuvent ne pas être commercialisées.

Catégorie de remise B : remise sur ordonnance vétérinaire
Swissmedic 68'528

Pour toute information complémentaire concernant ce médicament vétérinaire, veuillez prendre contact avec le représentant local du titulaire de l'autorisation de mise sur le marché.